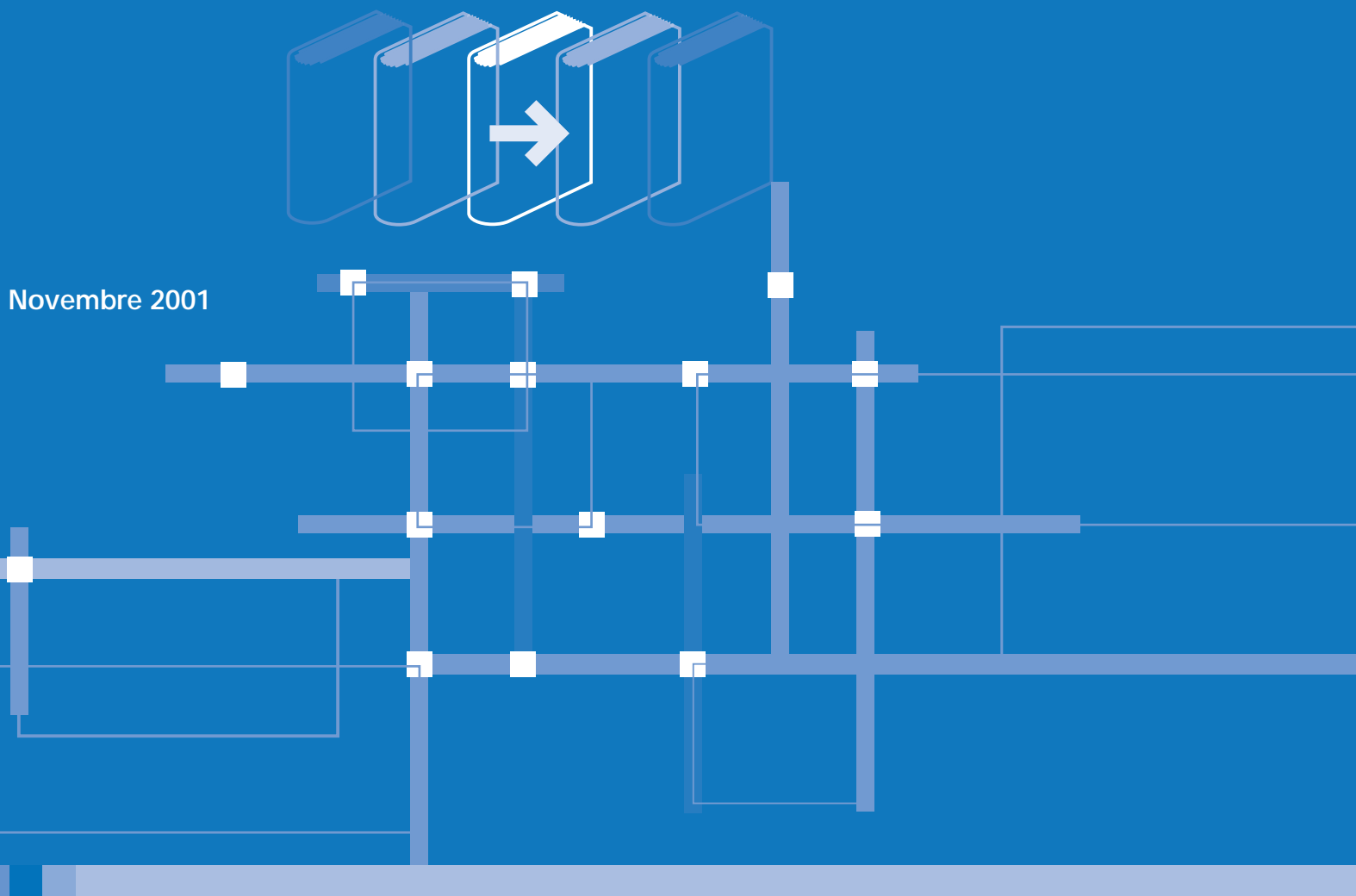


# Plan stratégique

## 2001-2005



## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du vice-recteur à la planification .....	3
Mot du directeur général .....	4
Mission de la Direction des bibliothèques .....	5
Préambule .....	5
Vision .....	5
Axes et orientations .....	6
AXE 1 : COLLECTIONS .....	6
Orientation 1 : offre informationnelle et documentaire .....	6
Orientation 2 : accès rapide au document et à l'information .....	6
Orientation 3 : conservation .....	6
AXE 2 : SERVICES .....	7
Orientation 4 : l'accueil des usagers .....	7
Orientation 5 : aide et référence .....	7
Orientation 6 : la compétence informationnelle .....	7
AXE 3 : LE MARKETING DE SERVICES .....	8
Orientation 7 : l'analyse des besoins .....	8
Orientation 8 : les communications .....	8
AXE 4 : LA GESTION DES RESSOURCES ET L'ORGANISATION .....	8
Orientation 9 : transparence, efficacité et qualité .....	8
Orientation 10 : révision de l'organisation et des processus .....	9
Orientation 11 : financement alternatif et additionnel .....	9
AXE 5 : DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET ORGANISATIONNEL .....	9
Orientation 12 : formation du personnel .....	9
Orientation 13 : organisation informée .....	10
Orientation 14 : soutien à l'innovation .....	10
AXE 6 : LES INFRASTRUCTURES .....	10
Orientation 15 : les technologies de l'information et des communications .....	10
Orientation 16 : les espaces .....	11
AXE 7 : CONCERTATION, COOPÉRATION, PARTENARIATS ET RAYONNEMENT .....	11
Orientation 17 : concertation campus .....	11
Orientation 18 : participation aux organisations professionnelles et rayonnement professionnel .....	11

***«Les bibliothèques sont au cœur des activités d'enseignement et de recherche de l'Université de Montréal. Une université qui vise à maintenir et à consolider sa position parmi les meilleures universités de recherche nord-américaines doit faire du développement de ses bibliothèques une priorité.»***

Université de Montréal. Priorités d'action 2000-2003, mars 2000, p. 20

***«Dans ce contexte, l'Université de Montréal concevra ses bibliothèques comme des carrefours au sein de réseaux d'information, offrant les services intégrés indispensables aux processus d'apprentissage et de développement de nouveaux savoirs. Elle considérera les professionnels et les employés qui y œuvrent comme des acteurs à part entière dans la constitution d'un espace de communication universitaire de qualité.»***

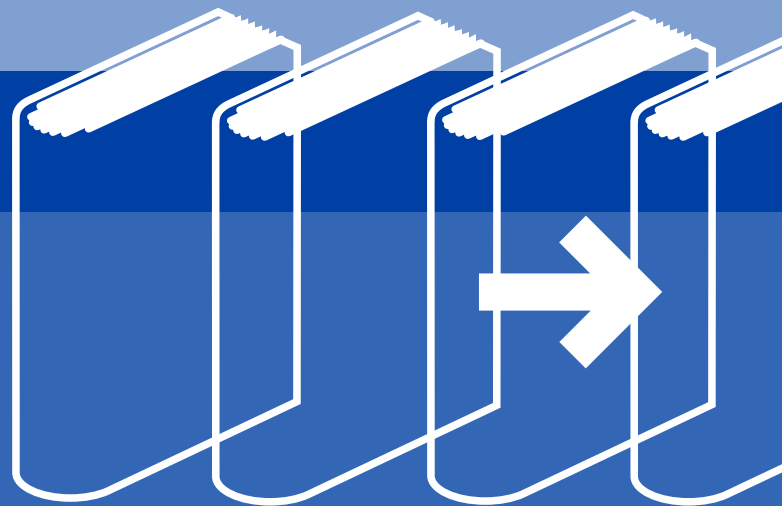
Bibliothèques de l'Université de Montréal : Objectifs de développement, mai 2000, p. 6

***«L'expérience globale de la bibliothèque, carrefour par excellence de l'information et de l'apprentissage, doit être satisfaisante et enrichissante pour l'étudiant, le professeur et le chercheur. On doit donc accorder une égale attention à tout ce qui conditionne cette expérience : attitude de service et expertise professionnelle, richesse de la documentation, qualité de lieux, convivialité de l'environnement technologique.»***

Direction des bibliothèques : exposé budgétaire 2001-2002, mars 2001, p. 2



# AVANT-PROPOS



L'Université de Montréal accorde la plus haute priorité au développement de ses bibliothèques. Tout au long de son histoire, elle s'est souciée d'ajuster les ressources documentaires, les moyens techniques et les services fournis par le personnel de cette direction générale à la mission particulière de la principale université de langue française parmi les grandes universités de recherche d'Amérique du Nord. Ainsi, par l'enrichissement et la transformation de ses bibliothèques, l'institution a-t-elle constamment entrepris de soutenir les activités d'enseignement, de formation et de recherche de ses professeurs, de ses chercheurs et de ses étudiants.

Le tournant actuel est stratégique pour l'Université de Montréal et ses bibliothèques se situent au cœur de l'évolution en cours, comme en attestent les documents L'Université de Montréal. Priorités d'action 2000-2003 (mars 2000) et Les Bibliothèques de l'Université de Montréal. Objectifs de développement (mai 2000). L'Université entend en effet renforcer les moyens de soutien à l'enseignement et à la recherche dont elle dispose pour assumer le rôle qui lui revient au service de la communauté universitaire montréalaise et québécoise.

De nouveaux besoins de formation se font jour pour une communauté universitaire plus nombreuse et plus diverse; les programmes de recherche croissent rapidement en volume et en complexité; la création et l'échange de

connaissances s'accomplissent par des moyens de plus en plus puissants à l'échelle planétaire. Dans ce contexte, les bibliothèques de l'Université de Montréal misent sur les acquis notables qui les caractérisent, mais elles entreprennent de repenser leur rôle comme carrefours de traitement de l'information et de développement des savoirs et elles se fixent l'objectif de réaliser les changements qui s'imposent à cette fin.

Dans le cadre de ses priorités, l'Université a donné mandat à la nouvelle Direction des bibliothèques de produire à brève échéance un plan stratégique conforme aux visées institutionnelles et susceptible d'en assurer l'accomplissement. Cette finalité comprend une pluralité de dimensions : amélioration et transformation du service offert, développement de l'expertise professionnelle, accès accru à des ressources documentaires de qualité, intégration de moyens technologiques nouveaux à des espaces reconfigurés. Dans ses divers volets, le plan stratégique rédigé repose sur la contribution des personnels des bibliothèques. Il est désormais soumis au Comité consultatif sur les bibliothèques pour approbation. Au delà, sa mise en œuvre requerra certes l'action des bibliothèques, mais aussi l'engagement des facultés, des départements et des centres, ainsi que le soutien et l'implication des professeurs, des chercheurs et des étudiants de l'institution.

François Duchesneau  
Vice-recteur à la planification

# Mot du directeur général

Ce Plan stratégique propose une vision, des énoncés de principe, des orientations de développement et des éléments de programme visant le moyen et parfois le long terme. Il soutient dans toutes ses facettes la transformation en cours de l'Université en un complexe universitaire de calibre mondial.

Par l'apport des compétences multiples de son personnel et avec la collaboration de toutes les parties concernées, la Direction des bibliothèques veut contribuer à la conception et au développement d'un milieu de formation et de recherche de qualité en proposant des environnements innovateurs d'apprentissage et d'information et exigeant l'intégration harmonieuse de l'infrastructure technique et des services professionnels. Surtout, elle apportera sa contribution en restant constamment en phase avec les attentes et les besoins changeants d'une communauté universitaire dynamique tout en s'assurant de l'utilisation optimale de ses ressources.

La Politique de formation à l'utilisation de l'information fait de la formation à l'information une composante essentielle de la formation universitaire. Elle reconnaît une responsabilité partagée entre le personnel enseignant et le personnel des bibliothèques dans l'enseignement des habiletés visées. Il faudra que nous soyons en mesure de coordonner notre participation à cette orientation institutionnelle sur le plan de la formation mais aussi en revoyant le cas échéant nos politiques de services. Elle donne une non moindre impulsion à la nécessité de concevoir et mettre en place un environnement d'accès à l'information et aux services d'information qui permette l'intégration des processus documentaires et facilite la réalisation des travaux de l'étudiant, du professeur, du chercheur.

Ce Plan stratégique a été élaboré, tel que nous l'avions souhaité, avec une large participation de l'ensemble du personnel. Il a aussi été présenté au Comité consultatif sur les bibliothèques et à la Direction de l'Université. Son contenu en a été enrichi et sa pertinence augmentée. Il faudra compter sur cette même mobilisation et ce soutien enthousiastes pour assurer sa mise en œuvre et son succès.

Jean-Pierre Côté  
Directeur général

Le mandat essentiel de la Direction des bibliothèques est de fournir à la communauté universitaire les ressources et les services documentaires nécessaires à l'enseignement et à la recherche.

# MISSION de la Direction des bibliothèques

## SES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MISSION SONT :

- Développer et maintenir un ensemble de ressources et de services visant à optimiser l'exploitation de l'information documentaire, sur tous supports, disponible localement ou virtuellement;
- Rendre accessibles ces ressources et services aux diverses composantes de la communauté universitaire;
- Participer à la formation de l'utilisateur par la mise en place et le maintien de services visant à développer sa compétence informationnelle;
- Participer à l'enrichissement, à l'exploitation et à la conservation du patrimoine documentaire;
- Contribuer au rayonnement de l'Université et à son ouverture au milieu.

## PRÉAMBULE

La Bibliothèque, ayant évolué de la primauté de l'imprimé vers la cohabitation avec le numérique, est devenue hybride et le demeurera.

La multiplication des formes du savoir et des sources d'information s'accompagne de nouvelles modalités de représentation, d'accès, de diffusion, d'utilisation et de conservation.

La bibliothèque hybride doit proposer des services et des systèmes d'information intégrés visant à faciliter l'utilisation et l'appropriation par l'utilisateur de cet environnement hétérogène.

## VISION les bibliothèques en devenir

POUR NOS USAGERS, DEVENIR LE CARREFOUR PAR EXCELLENCE OÙ SE RENCONTRENT L'INFORMATION ET L'APPRENTISSAGE.

POUR L'UNIVERSITÉ, DEVENIR UN PÔLE DE LEADERSHIP ET D'EXCELLENCE, CONTRIBUANT ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT ET AU RAYONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ.

POUR LA PROFESSION, DEVENIR UN MILIEU NOVATEUR RECONNU.

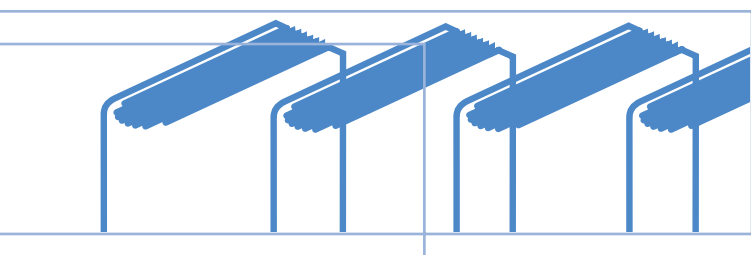
POUR LE PERSONNEL, DEVENIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DE QUALITÉ PROPICE AU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.

## Axe 1 Collections

### ORIENTATION 1 Offre informationnelle et documentaire

**Dans le contexte de la transformation de la communication savante et des formes nouvelles qu'elle engendre de même que de la diversification des modalités d'accès et de diffusion de l'information et de la documentation**

- **Offrir des collections à la fine pointe des connaissances dans une institution à l'avant-garde de la recherche;**
  - **Développer l'offre informationnelle et documentaire selon les axes prioritaires de la recherche et de l'enseignement reconnaissant le caractère hybride de la bibliothèque actuelle.**
- 1- Redéfinir le cadre général de développement des collections et réexaminer, en étroite collaboration avec les unités académiques et administratives, les politiques sectorielles et disciplinaires.
  - 2- Intégrer l'évaluation des besoins en ressources et services documentaires aux processus institutionnels de création, modification et évaluation de programmes, particulièrement aux études supérieures.
  - 3- Accentuer le développement des collections numériques (périodiques et livres mais aussi cartes, données statistiques, géoréférencées, données probantes i.e. cautionnées par les experts de la discipline, etc.).
  - 4- Soutenir les initiatives des milieux de la recherche et des bibliothèques qui visent à trouver des alternatives valables et viables au modèle économique dominant de la communication savante.
  - 5- Veiller à soutenir les besoins définis par un financement suffisant et régulier.
  - 6- Revoir la répartition budgétaire en fonction des nouveaux développements, des priorités et des engagements institutionnels dans le cadre d'ententes particulières ou de projets collectifs.



### ORIENTATION 2 Accès rapide au document et à l'information

**Considérant l'importance pour l'utilisateur de disposer des documents requis au moment opportun, optimiser toutes les opérations qui ont pour but d'en assurer la disponibilité rapide**

- 1- Dans les bibliothèques et dans les services centralisés, réduire les délais de commande et de traitement des documents en vue de les rendre plus rapidement disponibles à l'utilisateur.
- 2- Améliorer la gestion des accès aux documents électroniques.
- 3- Développer et restructurer les services de fourniture et de livraison de documents en vue de simplifier les modalités d'accès et de réduire les délais pour l'utilisateur.

### ORIENTATION 3 Conservation

**En réponse aux besoins et aux responsabilités institutionnelles de toute université déployant une intense activité de recherche, La mission de recherche de l'Université requérant l'accessibilité de toutes connaissances actuelles ou héritées du passé, conformément à l'engagement institutionnel de partager avec d'autres établissements de recherche nationaux ou internationaux la responsabilité d'assurer la pérennité du patrimoine documentaire, garantir la permanence de l'accès aux collections actuelles ou rétrospectives sous leurs divers supports par un programme novateur de conservation**

- 1- Développer et faire approuver un Programme de conservation des collections imprimées et particulièrement celles qui appartiennent au domaine patrimonial.
- 2- Faire du dépôt central actuel un véritable Centre de conservation des collections de recherche ou semi-actives et un service collectif accessible aux usagers.
- 3- Élaborer et faire approuver une Politique d'élagage.
- 4- Participer à la réflexion et aux projets institutionnels et des universités portant sur la conservation de la documentation électronique.
- 5- Maintenir les collections en bon état d'utilisation.

## Axe 2 Services

### ORIENTATION 4 L'accueil des usagers

**Dans une optique de services centrés sur l'usager des bibliothèques, donner la priorité à l'accueil dans la culture, dans l'organisation des activités et dans l'aménagement des lieux**

- 1- Présenter en tout temps des lieux accueillants, propres, en ordre et bien signalisés.
- 2- Élaborer et faire approuver une Politique générale d'accueil pour l'ensemble des clientèles et couvrant plus spécialement les besoins des nouveaux professeurs, des étudiants inscrits à de nouveaux programmes, des étudiants étrangers et des adultes effectuant un retour aux études.
- 3- Élaborer à l'intention du personnel intervenant au service aux usagers des bibliothèques un Programme de formation à l'approche de service à la clientèle.
- 4- Améliorer la communication avec l'usager qui fréquente les bibliothèques, notamment en identifiant plus clairement l'offre de services.
- 5- Concevoir et mettre en œuvre un service d'accueil virtuel.

### ORIENTATION 5 Aide et référence

**Pour donner aux membres de la communauté universitaire un accès efficace aux ressources informationnelles et documentaires et faire des bibliothèques de l'Université de Montréal de véritables carrefours de l'information et de l'apprentissage**

- **Développer une gamme complète de services correspondant aux priorités institutionnelles d'une université de recherche de calibre mondial, pour toutes les catégories de clientèles, sur place et à distance;**
- **Développer un guichet unique permettant l'intégration de services allant de l'accueil à la référence spécialisée et au support technique;**
- **Réduire systématiquement les contraintes d'accès aux ressources, qu'elles soient architecturales, procédurales, technologiques ou autres.**

- 1- Élaborer et faire approuver une Politique de service à l'usager (sur place et à distance) proposant des services de même qualité dans tous les secteurs et différenciant le niveau de service selon les besoins.
- 2- Concevoir, expérimenter et mettre en place un environnement intégré de technologies et de services qui fassent des bibliothèques de véritables carrefours de l'information et de l'apprentissage en tenant compte des caractéristiques spatiales et architecturales du campus et du réseau des bibliothèques.
- 3- Participer activement à la réflexion institutionnelle visant à élaborer une stratégie de soutien des étudiants dans leur processus d'apprentissage et dans la réalisation de leurs travaux académiques.
- 4- Soutenir les activités académiques de l'Université hors campus.
- 5- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de soutien à la recherche.
- 6- Augmenter la disponibilité de services professionnels.
- 7- Proposer et mettre en œuvre une stratégie d'intégration des processus documentaires et informationnels de l'usager.

### ORIENTATION 6 La compétence informationnelle

**Considérant le développement de la compétence informationnelle de l'étudiant comme une composante de sa formation fondamentale, offrir un programme de formation à l'information**

- **En partenariat avec les facultés et les départements;**
- **Bien intégré aux activités d'aide à l'usager;**
- **Au bon moment, avec le juste niveau de pertinence;**
- **Tout au long du curriculum et utile dans la vie professionnelle.**

- 1- Être partie prenante à l'élaboration d'une Politique institutionnelle de formation à l'usage de l'information.
- 2- Élaborer et faire approuver un Programme de formation à l'usage de l'information visant à assurer la présence de cette composante fondamentale au sein du plus grand nombre de programmes.
- 3- Soutenir les besoins de formation à distance en collaboration avec le personnel enseignant.

- 4- Participer aux activités du Programme de soutien à l'utilisation de l'Internet et des technologies de l'enseignement (SUITE).
- 5- Intégrer graduellement les outils de formation dans une même plate-forme ou dans un tutoriel.
- 6- Participer activement à l'implantation des thèses électroniques à l'UdeM.

## Axe 3 Le marketing de services

### ORIENTATION 7 L'analyse des besoins

**Dans le but de centrer l'ensemble des activités de la Direction des bibliothèques sur l'utilisateur, adopter une approche structurée d'analyse des divers groupes d'utilisateurs permettant le développement d'une offre différenciée de services**

- 1- Entretenir des relations bilatérales fructueuses entre la Bibliothèque et les Facultés, les Départements, etc.
- 2- Concevoir et élaborer une stratégie pour mieux connaître les besoins des usagers ainsi que leur degré de satisfaction quant à l'offre de ressources et de services de la Direction des bibliothèques.

### ORIENTATION 8 Les communications

**Dans le but de permettre à la communauté universitaire de tirer tous les bénéfices de l'offre de ressources et de services documentaires de la Direction des bibliothèques, développer une stratégie de communication**

- **Axée sur une promotion continue et actualisée des produits et services informationnels et documentaires;**
- **Visant à se rapprocher de l'utilisateur au bon moment;**
- **Ciblée sur la spécificité des groupes;**
- **Préoccupée de convivialité;**
- **Et projetant une image innovatrice.**

- 1- Développer et faire approuver une Politique de communication avec les usagers.
- 2- Développer et mettre en œuvre un Plan de communication visant notamment à faire connaître nos activités de formation, nos services, nos collections et nos politiques et programmes.

## Axe 4 La gestion des ressources et l'organisation

### ORIENTATION 9 Transparence, efficacité et qualité

**De par l'importance que représente l'investissement institutionnel dans les bibliothèques et de surcroît dans le contexte du refinancement de celles-ci**

- **Développer un environnement de gestion permettant d'assurer une saine gestion des ressources allouées et rendre compte régulièrement aux instances concernées et à la communauté universitaire de leur utilisation optimale;**
- **Adopter une approche structurée d'évaluation de ces activités et services dans le but de les améliorer de façon continue, considérant le point de vue de l'utilisateur sur la prestation de services et la satisfaction réelle des besoins, par l'analyse interne et en se comparant avec les meilleurs.**

- 1- Établir un calendrier permanent de planification.
- 2- Développer un système d'information de gestion capable de soutenir la production d'indicateurs de performance.
- 3- Développer des indicateurs favorisant la comparaison externe et mesurant l'ampleur des activités et l'avancement des projets.
- 4- Développer des outils de gestion budgétaire avec la collaboration de la Direction des finances.
- 5- Améliorer le processus de dotation de postes (incluant la planification des départs à la retraite) avec la collaboration de la Direction des ressources humaines.
- 6- Assurer une activité de veille sur les plans professionnels, technologiques, etc.
- 7- Assurer la meilleure utilisation du personnel et, au besoin, revoir les rôles, tâches et responsabilités de chacun.



## ORIENTATION 10

### Révision de l'organisation et des processus

**Dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources et d'apporter constamment une réponse pertinente aux besoins des usagers, réviser régulièrement l'organisation et l'ensemble des processus avec la préoccupation de réduire coûts et délais tout en maintenant la qualité des services**

L'analyse devra porter notamment sur :

- 1- La sélection et la commande des documents.
- 2- Le traitement et la mise en disponibilité des documents.
- 3- Le mode de fonctionnement du PEB avec l'ensemble des bibliothèques et notamment avec la BLSH et la Bibliothèque de la santé.
- 4- La commande électronique de documents.
- 5- Les activités d'aide à l'utilisateur.

## ORIENTATION 11

### Financement alternatif et additionnel

**Dans le contexte des grandes campagnes de l'Université à la recherche de sources additionnelles de financement, se donner une stratégie**

- **Pour mieux s'insérer dans les démarches institutionnelles et des facultés;**
- **Pour obtenir des sources de financement spécifiques.**

- 1- Établir une stratégie à long terme de recherche de fonds.
- 2- Inscire les projets d'envergure institutionnelle des bibliothèques dans les campagnes majeures de financement de l'Université de Montréal.
- 3- Voir à ce que des projets de bibliothèque soient retenus dans les campagnes des Facultés.

## Axe 5

# Développement professionnel et organisationnel

## ORIENTATION 12

### Formation du personnel

**Considérant que la réalisation du Plan stratégique de la Direction des bibliothèques repose fortement sur les connaissances et les compétences de son personnel, favoriser la formation du personnel et mettre en œuvre une stratégie visant l'acquisition et la mise à jour des connaissances et des compétences au moment requis, en anticipant**

- **Les nouveaux besoins de la communauté universitaire;**
- **L'évolution des technologies;**
- **L'implantation de nouveaux modes de travail;**
- **Les besoins de relève.**

- 1- Élaborer une Politique de développement professionnel.
- 2- Élaborer un Plan de formation à l'intention de l'ensemble du personnel.
- 3- Élaborer un Plan pour préparer la relève en général et plus particulièrement pour faire face aux nombreux départs à la retraite des prochaines années.
- 4- Élaborer une Politique de représentation et de participation aux activités des associations et organismes externes.

## ORIENTATION 13

### Organisation informée

Considérant que la réalisation du Plan d'action de la Direction des bibliothèques repose fortement sur le fonctionnement en synergie de son personnel, soutenir le développement d'une organisation se transformant par l'information et la communication

- > La circulation et la mise en commun de l'information;
- > Le partage des expertises et le travail en collaboration;
- > La veille pour soutenir l'innovation professionnelle, organisationnelle et technologique.

- 1- Élaborer une Politique de communication interne.
- 2- Élaborer un Programme de communication et d'échange qui favorise la communication entre les personnels de la Direction des bibliothèques, aussi bien à l'intérieur d'une bibliothèque ou d'un secteur de bibliothèques qu'entre les bibliothèques à l'échelle du réseau et avec les services centralisés.
- 3- Mettre en place l'intranet et les outils favorisant l'atteinte des objectifs de cette orientation, tels un procédurier électronique, un salon des réalisations des employés, etc.

## ORIENTATION 14

### Soutien à l'innovation

Dans un contexte évolutif où la transformation de la communication savante, des méthodes d'enseignement et d'apprentissage et la modernisation de la gestion suscitent au sein des bibliothèques de nombreux projets où de nouvelles façons de faire sont envisagées en misant sur le potentiel des technologies de l'information et des communications

- 1- Prendre les moyens et dégager les ressources requises pour favoriser la participation du personnel de la Direction des bibliothèques dans des projets innovateurs.

## Axe 6

### Les infrastructures

## ORIENTATION 15

### Les technologies de l'information et des communications

À l'instar de l'Université qui a fait des TIC un vecteur important de transformation institutionnelle et dans le contexte de la mutation des modes de production et de diffusion des connaissances, optimiser l'exploitation des technologies propres à soutenir

- > Les processus documentaires et informationnels des usagers;

- > Les processus de travail des employés.

- 1- Élaborer et faire approuver un Plan de développement technologique proposant notamment une architecture technologique globale et intégrée.
- 2- Élaborer et faire approuver une Politique de service du Bureau des systèmes.
- 3- Évaluer le système intégré de gestion de bibliothèques; proposer et mettre en œuvre un scénario pour son renouvellement.
- 4- Doter le personnel des outils informatiques performants requis et notamment pour le travail en collaboration.
- 5- Renforcer l'exploitation des systèmes en accentuant la formation et le support au personnel qui l'utilise et en optimisant l'usage de l'information de gestion qui est disponible.
- 6- Mettre en place les outils et un programme de veille technologique.

## ORIENTATION 16

### Les espaces

**Dans le cadre de la reconfiguration globale du campus, en fonction des nouvelles méthodes d'apprentissage et de recherche de l'information, en tenant compte de la diversification des supports documentaires et de leur conservation, offrir des lieux d'accueil, de prestation de services et de conservation des collections, des lieux adaptés aux besoins des usagers et du personnel**

- 1- Élaborer un Plan directeur des espaces pour la Direction des bibliothèques dans le contexte de la reconfiguration globale du campus.
- 2- Développer un concept de signalisation adapté et flexible et l'implanter.
- 3- S'assurer de l'entretien régulier des locaux.
- 4- Renouveler le mobilier décati et les équipements de bibliothèque désuets ou non fonctionnels (appareils de lecture de documents audiovisuels, de microformes, etc.).
- 5- Veiller au bon fonctionnement des systèmes (détection antivol, qualité de l'air, etc.).
- 6- Corriger les aménagements des postes de travail des employés pour qu'ils soient conformes aux exigences ergonomiques normales.

## Axe 7

### Concertation, coopération, partenariats et rayonnement

## ORIENTATION 17

### Concertation campus

**Considérant la taille des défis à relever et l'importance des moyens requis, assurer la meilleure collaboration avec toutes les parties prenantes au sein de l'Université pour contribuer au meilleur fonctionnement de même qu'à un meilleur positionnement institutionnel**

- 1- Établir des partenariats fructueux selon des modalités adaptées aux diverses situations avec les unités documentaires du Campus hors de la juridiction de la Direction des bibliothèques à l'Université de même qu'avec les bibliothèques des Écoles affiliées.

- 2- Établir des partenariats fructueux avec les services et unités académiques pouvant contribuer par leur expertise spécifique à la réalisation des objectifs de la Direction des bibliothèques, et plus particulièrement : la DGIC, la Direction des ressources humaines, la Direction des immeubles, la Direction des finances, la Direction des communications, le Fonds de développement, la Direction des archives, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, le Programme SUITE, etc.
- 3- Maintenir des liens de confiance avec la Direction de l'Université, les Facultés, les départements, etc.
- 4- Soutenir les travaux du Comité consultatif sur les bibliothèques.
- 5- Assurer l'existence et le bon fonctionnement de comités de bibliothèques dans l'ensemble des secteurs.

## ORIENTATION 18

### Participation aux organisations professionnelles et rayonnement professionnel

**Reconnaissant la dimension globale des défis à relever et l'interdépendance grandissante des bibliothèques universitaires, poursuivre une stratégie visant à faire de la participation aux organisations professionnelles et autres regroupements de bibliothèques un moyen efficace de réalisation du mandat de la Direction des bibliothèques**

- 1- Participer activement et exercer le leadership dans certains dossiers liés à nos priorités au sein d'organismes comme le Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, l'Association des bibliothèques de recherche canadienne, l'Association of Research Libraries, etc.
- 2- Soutenir l'internationalisation de l'Université en participant aux travaux impliquant les bibliothèques au sein des regroupements auxquels elle adhère.
- 3- Favoriser la présence et la participation du personnel des bibliothèques lors de colloques, congrès, ateliers ou autres activités organisées par l'Université de Montréal, les associations professionnelles, etc.

**Université de Montréal**  
Direction des bibliothèques  
Direction générale

Adresse postale :  
C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal Québec  
H3C 3J7

Adresse civique :  
2910, boul. Édouard-Montpetit  
app. 3  
Montréal Québec  
H3T 1J7

Téléphone : (514) 343-6905  
Télécopieur : (514) 343-6457

[www.bib.umontreal.ca](http://www.bib.umontreal.ca)

